

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE ASSEMBLEE GENERALE DU 10 OCTOBRE 2025

Pour votre présence, je remercie :

- **M. Jean-Luc CORPART**, ex-Président, désormais démissionnaire, du Comité de Champagne.
- Madame **Gaëlle LEFEVRE**, Maire-Adjointe déléguée, Associations, fêtes et cérémonies
- Et vous toutes et tous. Nous sommes 40 membres et sympathisants présents, ou représentés.

Et en préambule de cette AG, souvenons-nous de ceux qui nous ont quittés récemment :

- **Gérard VANIER**
- **Jean-François SAMIER**, membre du bureau du club depuis de très nombreuses années, et qui a beaucoup fait pour l'accompagnement des bridgeurs les moins aguerris, notamment lors des séances du mardi.
- J'y ajoute **Bernard LEMBROUCK**, ancien président du club de Soissons.

Une minute de recueillement en leur mémoire est respectée par l'assemblée. Et hélas, ces disparitions ne sont pas compensées par de nouveaux arrivants.

Les informations générales : Les assemblées générales de « Champagne Bridge », et du Comité de Champagne se sont tenues à Reims le 13 septembre dernier.

L'ordre du jour de **l'AG de « Champagne Bridge »** prévoyait la diffusion des résultats financiers de l'exercice 2024/2025, et l'approbation du budget prévisionnel 2025/2026.

Mis aux voix, ce budget, présenté déficitaire, a été refusé par l'assemblée, au terme d'une longue discussion. Il a été suggéré d'augmenter les recettes, notamment celle des loyers, qui demeurent inchangés depuis plusieurs années, alors que les dépenses augmentent. Ainsi, le coût des travaux envisagés devra être absorbé. Un autre budget, à l'équilibre, celui-ci, devra être préparé et présenté.

Le C/R de cette AG est disponible pour ceux qui voudraient en prendre connaissance, et est inséré sur le site du club.

L'ordre du jour de **l'assemblée générale du « Comité de Champagne »**, tenue ensuite, comportait, après l'approbation du compte-rendu de l'année dernière :

- Le rapport d'activité du Président.
- L'intervention du Directeur des compétitions.
- Le rapport financier du Trésorier.
- Les conclusions du vérificateur aux comptes.
- Votes sur l'ensemble des rapports.

Le rapport d'activité du Président.

Le Président **Jean-Luc CORPART**, évoque une nouvelle fois une vague de cabales, de critiques et de sous-entendus, visant non seulement sa fonction, mais aussi sa personne, lesquelles le meurtrissent, et annonce démissionner de son poste de Président. Il quitte la salle, très ému, après avoir présenté un budget 2024/2025 bénéficiaire.

Et, sous une espèce de stupeur, du moins en ce qui me concerne, éloigné du milieu rémois, nous apprenons également la démission, déjà actée (et sans que nous en ayons été informés, d'ailleurs), de la 1ère Vice-Présidente, **Nathalie Coubart-Pluau**, et ce, pour des raisons équivalentes.

Ajoutons-y la démission, celle-ci connue depuis le début de l'été, du Directeur des compétitions, **Minh-Lê**, qui confirme en séance le caractère irrévocable de sa décision. Il révèle, à mots à peine couverts, que les motifs évoqués par le Président, sont totalement applicables à son cas.

Et donc, le Vice-Président, **Christian Bernard**, alerte sur l'existence même du Comité, qui est en jeu. Naturellement, les candidats pour reprendre les charges ci-dessus ne sont pas légion... :

Ainsi, pas de candidat actuellement pour le poste de Président. C'est donc le Vice-Président **Christian Bernard**, qui prend en charge, de façon transitoire jusqu'aux prochaines élections, la présidence du Comité.

Pas plus de candidats pour le poste de Vice-Président.

En ce qui concerne le Directeur des compétitions, une organisation temporaire est mise en place, les -nombreuses, pas moins de 21 !- tâches que **Minh** assurait étant ventilées sur plusieurs intervenants, dont les arbitres du Comité. **Minh** a d'ailleurs déclaré qu'il serait un support -non officiel- à cette organisation jusqu'à la fin de l'année 2025.

Nous ne pouvons que déplorer cette atmosphère délétère rémoise, et si l'existence du Comité de Champagne devait être durablement impactée, il nous serait, pour notre part, possible de se faire héberger par un Comité voisin...

Rapport financier du trésorier, avis du vérificateur aux comptes, et budget prévisionnel :

Ces documents, remis en séance, sont disponibles pour celles et ceux qui voudraient les consulter auprès de notre trésorier.

Le C/R de cette AG est disponible pour ceux qui voudraient en prendre connaissance, et est inséré sur le site du club.

Pour ce qui nous intéresse à **Villers-Cotterêts**, le rapport d'activité, ou « rapport moral » pour l'exercice 2024/2025:

Déjà en retrait l'année passée, le nombre de licenciés va stagner, voire chuter, en 2025/2026. Les raisons en sont toujours les mêmes, vieillissement de nos membres, les décès cités plus haut, et autres incapacités pour raisons de santé. De fait, notre activité en 2024/2025 a été en retrait elle aussi. Les fois où nous rassemblons 6 à 7 tables, comme aujourd'hui, se comptent sur les doigts de la main, et sont bien souvent complétées par des joueurs « sympathisants ». Citons les clubs de Soissons et de Crépy-en-Valois

En ce qui concerne les actions de « recrutement ». Des efforts sont pourtant déployés. Un forum des associations a été organisé par la municipalité de Villers-Cotterêts le 7 septembre. Le club y a tenu un stand, au prix d'une élévation du niveau de surdité de certains, pour un résultat finalement décevant. Nous avons eu 6 contacts, dont 2 qui nous paraissaient prometteurs. Pour le moment non suivis d'effet. Un d'entre eux a d'ores et déjà été perdu dès la 1^{ère} séance du mardi, en dépit d'un accueil pourtant jugé excellent... Le bridge lui a semblé « trop compliqué », et nous pensons que cette personne était surtout à la recherche de « contacts humains ».

En 2024/2025, avec le concours de la direction de l'hôtel Bonanite, que nous remercions, quelques séances festives vous ont été proposées et conclues soit par un apéritif, soit par un repas, et même parfois les 2 à la fois. Ces séances ont généralement été appréciées, et seront bien entendu reprises en 2025/2026.

Sans dévoiler les résultats comptables que Gérard va vous présenter précisément, la baisse des effectifs et de la fréquentation lors des tournois de régularité, n'a pas eu de conséquences sur notre résultat. La diminution des participations aux repas, financés partiellement par le club, en est la raison.

Les compétitions et tournois spéciaux :

Le club de Villers-Cotterêts a participé en 2024/2025 à la « Coupe des Clubs ». Merci à **Odile** et **Pierre**, absents ce jour, et excusés, et à **Elisabeth** et **Gérard**, d'avoir représenté le club dans sa phase finale à Reims.

Eric BETTENS indique que cette compétition sera de nouveau au programme en 2025/2026, et en rappelle les modalités. Une succession de dates est définie.

Sur un plan plus général au sujet des compétitions, à la suite du Conseil Régional de Juin 2025, pendant lequel le sujet des niveaux de participation aux compétitions a été évoqué, j'ai adressé aux instances présidentielles de Reims un résumé des causes qui, sans rebuter, restreignent les participations de nos membres. **Nathalie Coubart-Pluau** avait envisagé de venir en parler lors de cette assemblée, nous avons accepté, mais... voir plus haut.

Dans l'essentiel, j'évoquais les causes suivantes :

- L'éloignement. La très grande majorité des compétitions se déroule à Reims, avec pour corollaire, des horaires de fins de séances qui impliquent, pendant une longue partie de l'année, un retour de nuit, et certaines fois par conditions météorologiques défavorables.

- Nous sommes aux confins de 2 zones de vacances scolaires, les dates parisiennes et provinciales se succèdent, voire se chevauchent. Notre population de joueurs (comme bien d'autres, nous n'en avons bien entendu pas l'exclusivité), est constituée, pour la plus grande partie, de grands-parents, voire d'arrière grands-parents, et les périodes de "colonies de vacances" s'étalent sur une plus longue période.

- La crainte de rencontrer des bridgeurs plus forts que soi dans certaines formes de compétitions, et ainsi "gêner", et aussi ... être gêné. Pour mémoire, lorsque les séries 1 et 2 étaient séparées des séries 3 et 4 dans certains tournois, la gêne était moindre.

- Les intitulés des compétitions du Comité, Patton1.2.3.4, IMP, ChallemPro, etc..., sont hermétiques. Les aspects conviviaux, repas en suivant par exemple, s'ils sont reconnus, n'effacent rien.

- Et puis, comme ailleurs, nos bridgeurs ne sont pas tous sédentaires. Ce qui implique que les compétitions à plusieurs "étages", avec des phases finales se déroulant dans les derniers mois du printemps, sont-elles évitées. Et il n'est aucunement question pour moi de blâmer ici qui que ce soit pour l'élaboration

du calendrier, travail admirable dont nous ne voudrions certainement pas nous charger, si tant est que nous en soyons capables.

- Et puis, il faut bien l'avouer, le désir de grimper dans la hiérarchie du bridge par le biais des compétitions s'est émoussé avec l'âge chez les anciens habitués des compétitions.

Perspectives pour l'année 2025/2026 :

Comme évoqué plus haut, notre effectif de bridgeurs au Club de Villers-Cotterêts risque -sauf bonnes surprises...- de diminuer cette année.

Il faut voir les choses en face, les participations au forum des associations n'ont que peu -en fait pas pour le moment- de résultats, et nous ne compensons pas les « départs » de tous ordres.

Ainsi, nous anticipons une nouvelle baisse du nombre de licenciés. Les raisons sont connues, vieillissement, santé, et même lassitude.

L'exercice 2024/2025 a encore vu une baisse de la fréquentation de nos tournois et de nos séances des mardis

Le bureau, a donc décidé de répercuter la hausse du prix de la licence appliqué par la FFB, et de proposer à l'assemblée une augmentation de la licence, les autres charges ne bougeant pas. On en reparle un peu plus loin.

Je viens d'évoquer les séances du mardi. Ceci m'amène à adresser nos remerciements à la municipalité de Villers-Cotterêts, pour la mise à disposition -gracieuse- de la salle de la Maison du Parc.

Au chapitre des remerciements, nous remercions grandement la direction de l'hôtel Bonanite, qui nous accueille de façon remarquable, et nous permet de partager -comme tout à l'heure, et en d'autres occasions- apéritif et repas, toujours très appréciés.

Le site du Club :

Éric BETTENS, en est le Webmaster.

Vous être encouragés à consulter fréquemment le site du club, très facilement accessible sur le net en tapant simplement sur votre moteur de recherche « Bridge Villers-Cotterêts », par exemple.

Ce site, géré à la satisfaction de tous, contient, outre les tableaux d'inscriptions vous permettant de signaler vos participations aux tournois (chose fortement recommandée, merci), de multiples informations, dont :

- Les publications du Comité de Champagne, de votre club (C/R de réunions de bureau et/ou d'AG),
- l'As de trèfle,
- Vos résultats,
- Et plein de choses encore, par exemple quelques séquences d'enchères particulières, et même quelques poèmes en fonction des actualités diverses....

Paielements des droits de table : Le système mis en place donne satisfaction, surtout au trésorier.

Les tarifs pour 2025/2026 :

L'augmentation du prix de la licence par la FFB, contraint le bureau de votre club à proposer à l'approbation de l'Assemblée Générale une augmentation du prix de la licence à Villers-Cotterêts. Ainsi les tarifs pour 2025/2026 seraient :

- Tarif licence : 60€.
- Cotisation membre extérieur : 20€ (inchangé).
- Droits de table : 3.00€ (inchangé).

Vos cotisations de licences ou adhésions sympathisants, seront reçues par Gérard **GEANTY**, juste après l'AG.

Vote : Adopté à l'unanimité par l'assemblée.

Renouvellement du Bureau : Les membres actuels du bureau :

- Monique **LANDRU-SERVOTTE**
- Éric **BETTENS**
- Gérard **GEANTY**
- Pierre **DENOIZE**
- Yves **DESSALINES d'ORBIGNY**,

Sollicitent votre accord pour leur reconduction en 2024/2025.

Dans le but d'élargir l'équipe du bureau, Anne **DESSALINES d'ORBIGNY**, a été désignée « volontaire » pour l'intégrer.

Signalons l'incapacité pour maladie, de Bernard **FRENOY**.

Et avant de vous demander de vous prononcer sur leur reconduction, je remercie chaleureusement les membres du bureau pour leur dévouement pendant l'exercice 2024/2025. Comme l'année passée, j'y associe mon épouse **Anne**, qui s'évertue à constituer ou compléter les équipes pour nos tournois, chose parfois, pas très facile.

Nous allons donc solliciter votre avis pour leur reconduction dans leurs tâches. Mais avant, si des bonnes volontés veulent nous rejoindre, elles sont les bienvenues.

Vote : Reconduction et approbation adoptées à l'unanimité par l'assemblée.

Questions diverses :

Vote sur le rapport moral : Adopté à l'unanimité par l'assemblée.

Je donne la parole à notre trésorier **Gérard GEANTY**, qui va vous présenter les résultats comptables, et aux vérificateurs aux comptes.

Rapport financier et bilan comptable en annexe, ainsi que les conclusions des vérificateurs aux comptes :

Vote sur le rapport financier : Adopté à l'unanimité par l'assemblée.

La séance est levée à 19h00, suivie d'un apéritif et d'un buffet, offerts par le club.

BRIDGE-CLUB de VILLERS-COTTERETS

RAPPORT FINANCIER de l'exercice 2024-2025

A la fin de l'exercice écoulé, soit le 31 août 2025, la situation est la suivante :

Recettes :

-licences et adhésions	1860.00
-recettes tournois	2922.50
-cession marchandises	91.20
-dons/collectes	200.00
-revenus de placement	384.66
-participation au repas de mai (recettes C.A.D)	210.00

RECETTES LIEES A L'EXPLOITATION : ***5668.36 €***

Dépenses :

-fournitures et matériel	144.07
-locations	780.00
-galette des rois	120.00
-droits de licences	1505.50
-droits de table tournois	653.50
-déplacements/frais de mission	367.93
-réceptions (dont AG)	1668.59
--site Internet	66.00
-charges exceptionnelles (dons Mayotte)	278.00

DEPENSES LIEES A L'EXPLOITATION :

5583.59 €

BENEFICE D'EXPLOITATION :	84.77 €
----------------------------------	----------------

Après une saison globalement équilibrée, l'exercice écoulé se solde comptablement par un bénéfice de 84.77 €.

Le Trésorier

Gérard GEANTY

Vérification des comptes de l'exercice 2024/2025

du Bridge-Club de Villers-Cotterêts

Désigné en qualité de vérificateur aux comptes par l'assemblée générale du 26 septembre 2014, j'ai vérifié les comptes 2024/2025 de l'Association le 4 octobre 2025.

Pour apprécier la sincérité des comptes, j'ai procédé aux contrôles d'usage en examinant les pièces justificatives des recettes et dépenses réalisées au cours de l'exercice.

Cet examen m'a permis de constater la bonne tenue matérielle des comptes et leur exactitude.

Les soldes des comptes bancaires vérifiés par mes soins correspondent aux écritures enregistrées.

Les produits de l'exercice 2024/2025 se sont élevés à 5668.36€ contre 5619.33€ au cours de l'exercice précédent.

Dans le même temps, les dépenses se sont élevées à 5583.59€ contre 6631.73€

L'exercice est globalement équilibré.

Le résultat comptable de l'exercice, soit un bénéfice de 84.77€, augmentera d'autant le report à nouveau.

En conclusion, j'estime que les comptes qui sont soumis à votre approbation sont réguliers et sincères.

Robert LATRE